

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES AUTORITES JUDICIAIRES

CASE POSTALE 3174
2001 NEUCHATEL

Communiqué de presse

La Commission administrative des autorités judiciaires communique :

Assermentations au sein de l'ordre judiciaire neuchâtelois

Le Grand Conseil, dans sa séance du 4 décembre 2019, a procédé à l'assermentation au sein de l'ordre judiciaire neuchâtelois de deux nouvelles magistrates, Mme Julie Hirsch et Mme Aline Meier, toutes deux juges au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz à La Chaux-de-Fonds, à raison de 50% chacune, en remplacement de Mme Muriel Barrelet qui a pris la direction du Service juridique de l'État début novembre 2019.

Mme Julie Hirsch est au bénéfice d'une formation juridique complète. En plus d'un master en droit délivré en 2009 par l'Université de Neuchâtel, elle a obtenu son brevet d'avocate en 2012. Après avoir occupé un poste d'assistante à l'Université, Mme Hirsch a été engagée en août 2014 comme greffière-rédactrice au Tribunal régional des Montagnes et du Val-de-Ruz. Elle a également fonctionné à plusieurs reprises comme juge suppléante extraordinaire pour les tribunaux d'instance. Elle a obtenu son Certificat d'études approfondies (CAS) en magistrature en 2018.

Mme Aline Meier est également au bénéfice d'une formation juridique complète. Après avoir obtenu son master en droit de l'Université de Lausanne en 2006 et son brevet d'avocate au barreau de Genève en 2011, Mme Meier a occupé différentes fonctions notamment auprès de la juridiction des prud'hommes, du Tribunal cantonal du Canton de Vaud ainsi qu'au sein d'une étude d'avocats. Elle a ensuite été engagée en juillet 2016 comme greffière-rédactrice au Tribunal cantonal à Neuchâtel. Elle suit actuellement une formation spécifique en vue d'obtenir, en 2020, son Certificat d'études approfondies (CAS) en magistrature.

Mmes Julie Hirsch et Aline Meier disposent ainsi de toutes les qualités requises afin de remplir au mieux les tâches qui leur incomberont. Leur entrée en fonction est prévue le 1^{er} janvier 2020.

Neuchâtel, le 4 décembre 2019